

Le **ti'**Bouillantais

Numéro 7

Journal d'informations de Bouillante distribué par l'UCB

Octobre 2018

UCB - Union des Citoyens Bouillantais | Tél.: 0690 08 81 78 | unioncitoyens97125@gmail.com



Bouillante ? **Cap sur le Tourisme**



COUP DE GUEULE

**L'Office du
Tourisme de
Bouillante en
hibernation**

P.3

VIE MUNICIPALE

**Compte-rendu
des 3 derniers
conseils
municipaux**

P.4 - 5

DOSSIER SPECIAL

**Les sargasses :
pour agir, il faut
comprendre**

P.6

PUBLICITÉ

Electric Plus

G U A D E L O U P E

NOUVEAU À BOUILLANTE

MATÉRIEL ÉLECTRIQUE | ÉCLAIRAGE | TONDEUSE ET DÉBROUSAILLEUSE
CLIMATISATION | GROUPE ÉLECTROGÈNE | VIDÉO SURVEILLANCE

Imm. Le Corner, La Lise - 97125 BOUILLANTE

0590 32 26 45

pour le tourisme à Bouillante ?

Qu'on le veuille ou non, nous sommes tous concernés. D'abord, parce que même si on ne fait rien, le tourisme se développe tant bien que mal. Ensuite, parce que les atouts de Bouillante font du tourisme la meilleure opportunité de développement économique. Et enfin, parce que le développement du tourisme change l'aspect de notre commune et donc parfois de notre quotidien.

Depuis des années le tourisme s'est développé sous l'action d'opérateurs privés (clubs de plongée, hébergeurs, entrepreneurs, etc...) apportant développement économique, contacts, animations et, il faut bien le reconnaître, certaines nuisances.

Si nous voulons que les Bouillantais soient les principaux bénéficiaires des extraordinaires atouts de leur commune, et notamment en matière d'emploi, il faut que la communauté prenne les choses en main, c'est-à-dire que les élus communaux planifient et gèrent ce développement.



On peut donc s'inquiéter quand on entend notre Maire s'exclamer en plein Conseil Municipal :

«j'en ai rien à f... des touristes !».

Et les actes rejoignent sa parole : à ce jour, deux grands projets ont vu le jour, à savoir : l'instauration de la taxe d'hébergement et les parkings payants...

Dans les deux cas, ces projets ont coûté bien plus qu'ils ne rapportent... et l'hypothèse de voir la balance s'inverser reste pour la moins aléatoire. Dans les deux cas, les tarifs appliqués sont ceux de stations balnéaires équipées et reconnues, ce qui n'est pas le cas de Bouillante.

Dans les deux cas, on applique une taxe sans offrir les services correspondants. La plage de Malendure reste dépourvue de sanitaires propres et fonctionnels, l'Office du Tourisme est pour le moins déficient (voir notre article plus loin), les voies d'accès à certains gîtes sont dans un état lamentable (quand elles ne sont pas encombrées de dépôts d'ordures !), etc... Il n'y a que les tarifs qui rappellent Saint-Tropez !

Difficile d'expliquer aux touristes pourquoi ils payent. Sans pouvoir afficher un solde positif, ces mesures contribuent largement à faire que le touriste se sente perçu comme une vache à lait. Pas sûr que ce soit payant à long terme non plus...

Le Maire et son équipe ont repris à leur compte un projet présenté par l'UCB durant la dernière campagne électorale : l'aménagement de l'espace maritime avec des mouillages pour les plaisanciers. Nous pourrions nous en réjouir, mais : le budget que le Maire a fait voter au Conseil Municipal dans cette intention est de 2 millions d'euros ! Soit 10 à 12 fois plus que ce que la centaine de mouillages projetée ont coûté aux Saintes ou à Deshaies...

A ce titre, ont déjà été payées des pré-études non remboursables de près de 80 000€ (soit la moitié du budget nécessaire à une réalisation «raisonnée» du projet) sans que rien ne soit réalisé.

Le Maire annonce des revenus mirobolants sur la base d'un taux de passage totalement fantaisiste (voir le *Ti-Bouillantais* n° 5 du mois d'avril 2017). Dans la réalité, ce type d'installation a pour vocation de s'autofinancer en préservant l'environnement. Bien conçu, il ramène des touristes, mais ne rapporte pas d'argent ! Il a l'avantage de permettre de présenter l'offre commerciale et touristique de la commune... encore faut-il avoir une offre. Ce type de projet ne se justifie qu'au sein d'un projet touristique global qui comprend des services aux plaisanciers, des circuits touristiques, des visites, des facilités de transport, des liens avec les commerces, etc...

Pour la plage de Malendure, le Conseil Régional vient de commencer des travaux d'une durée de deux ans dans le cadre du Projet Océan. **Voilà enfin quelque chose de positif !** Mais va-t-on se féliciter à la réception des travaux, puis laisser se dégrader des installations flambant neuves pour un temps ? Ou va-t-on (enfin !) en profiter pour mettre en place un véritable projet touristique pour Bouillante ? Là est la question.... ■

Une industrie en pleine (r)évolution !

Depuis plusieurs années, on constate une baisse du tourisme en Afrique, notamment en Tunisie, au Maroc, en Egypte... Dans ces pays à risque, le touriste est devenu une denrée rare. Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, notre destination Guadeloupe a connu un véritable essor.

Sommes nous entrain de prendre notre revanche ?

La Guadeloupe pour un touriste aujourd'hui c'est : du soleil, le choix de la sécurité, un voyage serein, des lieux paradisiaques, une couleur de l'eau d'exception, une population accueillante... et encore plein de dizaines d'atouts qui en font une destination touristique de premier choix.

Et c'est pourquoi depuis 2011, face à la chute des destinations du pourtour de la Méditerranée, il est constaté une augmentation du trafic sur les Antilles. Le développement de l'offre aérienne et la baisse des tarifs sur les liaisons transatlantiques ont également contribué à cet entrain.

La Guadeloupe connue jusqu'alors pour sa culture, ses plages, la qualité de ses baignades, ses dégustations de produits locaux... profite aujourd'hui d'un produit d'appel en pleine croissance : **la Plongée**

En effet, les destinations plongées étaient plutôt concentrées vers la Mer Morte (Egypte) ou en Méditerranée. Nos fonds marins sont entre les deux et recellent des trésors cachés (Dieudon, langoustes, sèches, crevettes, éponges, cornes d'élan, etc...). Beaucoup de gens sont surpris de la qualité des plongées en Guadeloupe. Et c'est ainsi que pendant la haute saison, les clubs de plongée multiplient les rotations pour offrir un plus grand nombre de plongées à tous ceux qui veulent connaître le frisson d'un baptême ou passer leurs niveaux.

Ainsi aujourd'hui, la plongée devient une véritable "niche" auprès des Tours Opérateurs, des agences de voyage et autres professionnels du Tourisme pour promouvoir notre destination.

Coup de gueule : L'OFFICE DU TOURISME DE BOUILLANTE EN HIBERNATION !

Alors que notre commune est essentiellement touristique, que font nos responsables de l'Office du Tourisme de Bouillante, pré-sélectionnés par notre Maire, pour justifier leur élection au sein du Bureau de cet Office ?

*Quelle politique du Tourisme à long terme avons-nous ?
Quel programme prévisionnel touristique avons-nous ?
Quelles sont les commissions créées au sein de L'Office ?
Autant de questions qui jour après jour restent sans réponse !*

Au vu de démissions successives de Membres du bureau, les conflits de personnes au sein de ce même bureau ont pris le pas sur le travail à accomplir et la volonté d'agir. Et ce, dès la remise en fonction de l'Office du Tourisme, une fois notre Maire élu. Et pourtant tout cela était accompagné de beaux discours à l'époque !

du tourisme

Dans l'industrie du Tourisme de notre île, certains hôtels construits grâce à la défiscalisation, n'ont pas résisté (exemple du Domaine de Malendure). Souvent mal gérés, et avec du personnel pas suffisamment formé. Il faut dire que ces hôtels ont été pensés par des professionnels de l'immobilier pour défiscaliser et non par des professionnels de l'hôtellerie à la base. Le modèle tout inclus s'est effondré au profit de l'hébergement en gîtes, villas, chambres d'hôtes chez l'habitant. Les touristes préfèrent être indépendants, sans contrainte d'horaires de repas ou autres, et ne pas être «noyés» dans une masse.

Aujourd'hui, l'enjeu fondamental est de travailler l'accueil, la qualité des hébergements et un maximum de professionnalisme pour garder ce tourisme et le faire encore grandir dans les années à venir. Rappelons nous les années 2000, où nous avons perdu la confiance des touristes, des agences de voyages, des TO, à cause de l'image négative que nous avons à propos de l'accueil... Ce temps est désormais révolu, et nous pouvons partir à la conquête de nouveaux marchés. Depuis 3 ans, la compagnie Norwegian offre une formidable opportunité vers le marché américain. Un nouveau marché pour la Guadeloupe, et un nouvel horizon de vacances pour les américains qui découvrent les couleurs intenses de la Guadeloupe, son authenticité, sa douceur de vivre...



Quel bilan après 3 ans ?

Aucune action menée envers les acteurs du tourisme : commerçants, restaurateurs, hébergeurs ou tout autre acteur pour les fédérer, les écouter et les accompagner. En effet, au-delà des équipements et des structures, il convient de veiller à la professionnalisation des acteurs par des réunions d'informations et des formations afin de veiller à développer la qualité de l'accueil des touristes, la capacité à s'adapter aux changements et aux nouveaux défis. La prise en compte du tourisme par notre Municipalité est inexistante...

Une juste prise en compte permettrait notamment de veiller à l'équilibre entre le développement touristique d'un côté, et l'organisation du territoire pour les résidents permanents de l'autre.

A ce jour nous constatons que :

- Aucun projet de politique touristique n'a été mis en place sur le long terme ! Aucun programme prévisionnel !
- Aucune sensibilité croissante autour des questions environnementales ! En effet, pas d'action pour sensibiliser les acteurs du tourisme à l'écocitoyenneté, à la mise en place d'actions d'information sur le respect de l'environnement, l'économie d'énergie, le tri sélectif...
- Aucune réunion d'information sur les sujets liés au tourisme en Guadeloupe pouvant apporter des informations utiles à chacun (notamment sur le numérique à l'heure de l'ultraconnectivité).
- Aucun projet d'animations en pleine saison pour les touristes (abandon de la Fête du Nautisme). La Fête de la montagne, l'un des rares événements mis en place par l'Office, est réalisé après la haute saison touristique.
- Une présence timide sur les réseaux sociaux.

En conclusion :

- Un Office sans projets, sans dynamique ni communication réelle
- Une désorganisation totale de la gestion des toilettes de la plage
- Le non respect de la réglementation associative depuis 2015 (aucune réunion du Conseil d'Administration, où siègent les élus de l'opposition et aucune Assemblée Générale annuelle n'ont été organisées...) ■

tripadvisor Basse-Terre Island

Basse-Terre... Informations Hôtels Locations vacances Vols Restaurants Activités

Les Caraïbes > Guadeloupe > Basse-Terre Island > Bouillante > Bouillante - Activités > Les Bains de Thomas

JEAN-CLAU...
Chalon-sur-Saône, France
945 733

5 Avis publié : 12 février 2018

Ne se moque-t-on pas des touristes car c'est une baignoire avec un parking payant ?

J'ai du mal à comprendre car c'est l'office du tourisme de la réserve Cousteau qui fait de la publicité pour cet endroit. Je crois tout simplement que la pub est réalisée afin de rapporter de l'argent à la commune grâce aux horodateurs ! En fait, c'est une baignoire et il n'y a rien de spécial, hormis que l'eau est chaude ! Il est vrai que lorsque le visiteur voit ce parking le long de la route, il pense que c'est intéressant, hors ce n'est pas le cas ! En conclusion, je garde un très bon souvenir de Bouillante car c'est la seule commune de Guadeloupe où j'ai vu des horodateurs pour une plage et pour une baignoire. Si j'ai un conseil à donner, il est préférable d'aller en Martinique car c'est plus sauvage et je n'ai pas vu ce genre de choses.

Actualités municipales

CONSEIL MUNICIPAL du 14 mars 2018

A noter : en déplacement hors du département, le conseiller de l'UCB, Marc Guilliod, n'était pas présent à ce conseil. Le groupe Bouillante pour Tous (Mr Malo) ayant à nouveau décidé de boycotter le conseil, celui-ci se déroule avec uniquement les conseillers de la majorité et ne donnera donc lieu à aucun débat, ni questions sur l'ensemble des points mis au vote.

Attribution d'un marché d'appel d'offres pour acquisition de véhicules

Le Conseil est informé que suite à la réunion de la commission le 19 janvier 2018, l'acquisition de 8 véhicules neufs légers et de 2 camions benne a été attribuée à 3 sociétés (Cama Renault, Auto Guadeloupe et SACI) selon les différents lots. Le montant total du marché est de 293 508,87€TTC.

Réhabilitation des équipements sportifs

Le Maire présente un plan de réhabilitation des terrains de Galets/Malendure, Pigeon, Desmarais, Monchy, Village, Falaise, le Bourg (comprenant également la piste d'athlétisme). Le plan de financement est estimé à 1 057 497,44€HT avec des subventions attendues de l'Etat, de la CAF, du Conseil Régional et du Conseil Départemental. La part restant pour la commune est de 211 499,44€.

Subvention aux associations

Un montant de 26 000€ est attribué à 5 associations de la commune pour des montants allant de 2000 à 8000€. Le CSB, présidé par notre Maire, reste l'association qui perçoit chaque année le montant le plus élevé... alors que d'autres associations continuent d'être écartées.

Ecole de Musique

Monsieur le Maire présente un projet de création d'une école de musique sur la commune (qui doit prendre place à l'Ecole de Village). Celle-ci doit proposer des cours de piano, batterie, guitare, chant, percussion pour un tarif de 50€ par mois. La date de mise en place n'est pas précisée à ce jour.

Préfinancement (emprunt) auprès de la SEMSAMAR

Dans le cadre des chantiers d'insertion adoptés par la municipalité en septembre 2016 pour 4 Millions d'euros HT et dont le marché a été confié à la SEMSAMAR, le bilan sur l'état des dépenses et des recettes a fait apparaître un déficit de trésorerie d'un peu plus d'1 Million d'euros. Cela provient du fait que les dépenses de ces chantiers ont augmentés de plus de 600 000€, mais également que plusieurs subventions attendues ne sont pas encore attribuées ou que le paiement par l'organisme attributaire se fait tarder. Afin de combler ce déficit, un préfinancement a été proposé par la SEMSAMAR avec un remboursement échelonné sur 12 mois à taux moyen de 1,5%. Cela coûtera aux environs de 10000€ d'intérêts à la commune.

Journée Sécurité Routière

Une opération «Agiissons tous ensemble» est proposée pour le vendredi 19 octobre 2018 à destination des écoles. Son coût est estimé à 8 407€TTC et doit être financé par une aide de l'Etat, de la Région et une participation communale.

Rénovation du réseau routier communal

En juillet 2017, Mr le Maire fait valider un plan de réhabilitation du réseau routier pour un montant d'1 Million d'euros. Après étude, le montant exact de l'opération est ajusté à 955 220€TTC tout en laissant à nouveau apparaître un déficit de trésorerie dans le plan de financement de l'ordre de 238 805€. La maîtrise d'ouvrage de ce projet ayant elle aussi été confiée à la SEMSAMAR, le principe d'un préfinancement sur 13 mois au taux moyen de 1,7% est également adopté.

Création d'une voie de délestage à Fromager

La RN2 dans ce secteur étant soumise aux risques d'inondations, le projet prévoit de créer une voie de délestage entre le secteur de Fromager et la Lise qui permettra également le désenclavement de certaines habitations. Outre la démolition de ruines, il est prévu un aménagement des trottoirs, du stationnement, des travaux de VRD et d'éclairage public pour un montant global de 737 157€TTC. Le Maire obtient approbation du Conseil pour sol-

liciter les financements auprès de l'Agence des 50 pas (80% du projet) et de la CASBT (10%), le solde étant à la charge de la commune.

Reconstruction Ecoles de Pigeon et Village

Le Maire rappelle qu'en novembre 2015 le Conseil a adopté le plan de rénovation de cette école pour un montant de 4,3 M€HT. Après étude des travaux par le mandataire (SEMSAMAR), le coût des travaux est réévalué à 4,85 M€HT qui nécessitera la mise en place d'un nouveau plan de financement. La part de la commune passe de 380 000€ à 700 000€...

Par ailleurs, un plan de financement d'un montant de 5 M€HT est présenté pour l'école de Village, dont 1 M€ à la charge de la commune. ■

CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2018

A noter : ce conseil est une fois de plus boycotté par le groupe minoritaire Bouillante pour Tous.

Les deux premiers points du conseil concernent une modification du plan de financement pour le projet «Mobilité électrique durable» et un nouveau préfinancement auprès de la SEMSAMAR pour le projet de création d'une Halte Légère de Plaisance. Le débat sur ce second point donnera lieu à un vif échange entre le Maire et Marc Guilliod, ce dernier contestant le coût exorbitant de cette opération, qui est 10 fois supérieur au coût payé par les communes de Deshaies ou Terre de Haut pour le même type de dispositif.

Subventions au CCAS et Caisse des Ecoles

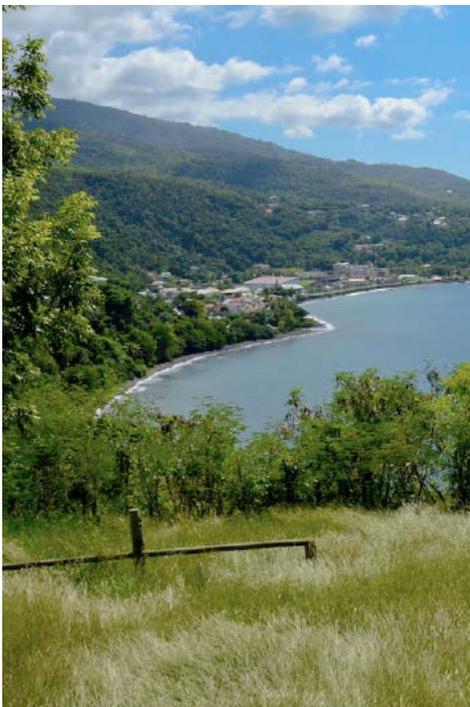
Le montant de la subvention pour le CCAS pour l'année 2018 est de 255 000€ (contre 77 000€ en 2017) et de 730 000€ pour la Caisse des Ecoles (contre 765 000€ en 2017)

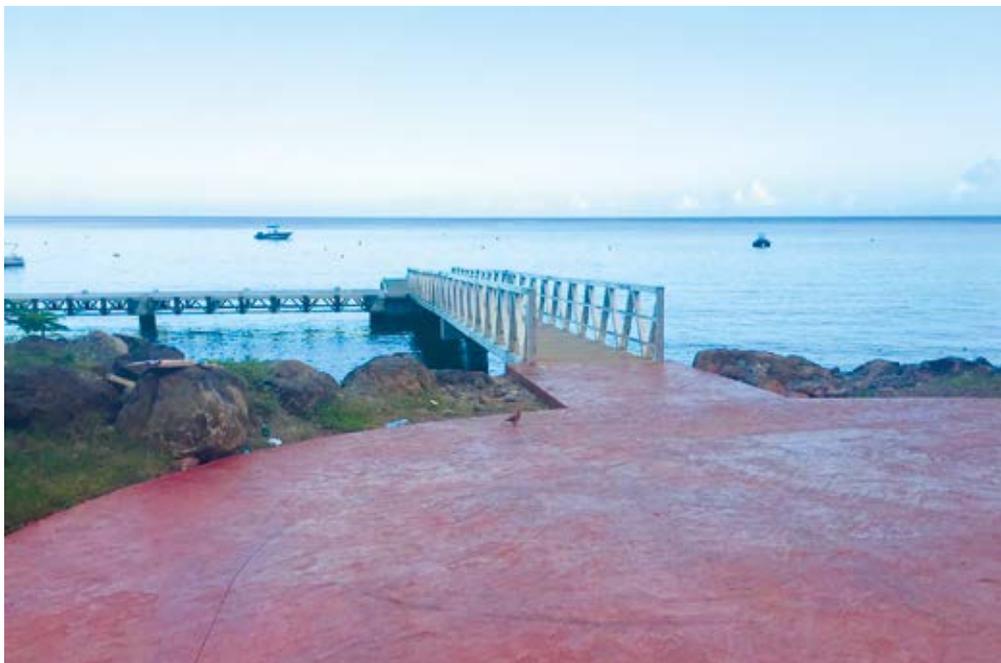
Taux de la fiscalité locale

Les taux de taxes d'habitation et foncière sont reconduits à l'identique des années précédentes. Le montant des produits attendus pour l'année 2018 sur l'ensemble des impôts locaux communaux est de 2,4 M€.

Comptes de gestion et administratif 2017

Il s'agit ici de voter les comptes de résultat pour les sections d'investissement et de fonctionnement. Pour ce nouvel exercice, les 2 comptes sont





déficitaires pour un montant total de 945 891 €. Sur l'ensemble de la mandature de Thierry Abelli, son déficit cumulé est désormais de 1,5M€....

Budget Primitif 2018

Les prévisions budgétaires de ce nouvel exercice s'élèvent à 13 802 431 € avec 10,2M€ en section de fonctionnement et 3,5M€ en investissement. Ce budget est en baisse de 1,7M€ par rapport à l'exercice précédent, ce qui représente un effort considérable au niveau de la maîtrise des dépenses. Une baisse d'un peu plus de 110 000 € est attendue sur les charges de personnel (en raison de départs à la retraite d'agents), mais l'on constate tout de même une évolution de près d'1M€ en 5 ans sur les charges de personnel... Pour les recettes, le Maire prévoit 145 000 € liés au stationnement (horodateurs) et 13 500 € pour l'Ecole de Musique. Les dotations de l'Etat sont quand à elles en baisse de 500 000 €.

Dans le débat suivant la présentation, Marc GUILLIOD demande au Maire si il a des prévisions de recettes pour le stationnement pour les années 2019 et 2020. Celui-ci répond que ses prévisions vont de 200 000 à 400 000 € par an. Concernant l'Ecole de Musique, le Maire annonce sa mise en place dès le mois d'avril avec un objectif de 30 enfants. Le coût de fonctionnement est estimé à 19 500 € annuel et doit être couvert par les cotisations, les subventions (4500 €) et l'aide de la ville.

Questions diverses

• question est posée concernant l'aide spéciale accordée par le Conseil Régional suite au passage du cyclone Maria. Le Maire indique que la somme de 120 000 € a été allouée et qu'elle a été utilisée pour la remise en état de la ville. Pour les sinistrés, les demandes ont été faites auprès de l'état pour le fond d'aide de secours, mais sans réponse à ce jour.

• Marc Guilliod interpelle également le conseil sur le problème de la sécurité des baigneurs sur la plage de Malendure où l'on a déjà évité de justesse plusieurs noyades. La question est posée sur la présence d'un maître nageur. Le Maire répond que cela ne pourra se faire qu'après les travaux du plan Océan (prévu pour 2 ans) car la ville n'a actuellement pas les moyens pour payer ce poste.

• une dernière question est posée concernant l'absence de la tribune réservée à l'opposition municipale dans le dernier numéro du journal municipal New'z Bouyant. Monsieur le Maire répond que ce sujet n'est absolument pas sa priorité car il a d'autres problématiques à gérer. Marc Guilliod lui rappelle qu'il s'agit simplement d'une obligation légale à laquelle une nouvelle fois il se soustrait, mais qui n'est que l'illustration du mépris qu'il affiche envers l'opposition démocratiquement élue par une partie de la population. ■

CONSEIL MUNICIPAL du 14 juin 2018

Ce conseil se déroule à une date inhabituelle avec uniquement des points administratifs à l'ordre du jour. Il semblerait cependant que le dernier point, lié à l'agression d'un élu suite au mouvement de grève du mois de mai 2018, est la raison principale de sa tenue à cette date. Pour rappel, le jeudi 31 mai en mairie, l'élu de la majorité municipale, Mr Felix ROGER, a été pris dans une altercation avec un agent de la commune. Celle-ci faisait suite à des tensions durant la grève qui a paralysé la commune au mois de mai 2018. L'élu ayant décidé de porter plainte, le Maire a souhaité mettre en place la protection fonctionnelle de l'élu, qui implique la prise en charge par la commune des frais de procédure.

Mais ce point a été retiré de l'ordre du jour dès l'ouverture du conseil, car l'agent a également porté plainte, ce qui ne permet plus la mise en place de cette procédure. Le groupe Bouillante pour Tous (Mr Malo), de retour après plusieurs mois d'absence, a alors quitté le conseil devant le refus du Maire de garder ce point, leur présence n'étant liée qu'au souhait de pouvoir intervenir précisément sur celui-ci.

Les principales décisions approuvées concernent :

- un plan de financement de 142 920 € HT pour l'acquisition de locaux en vue du transfert des classes maternelles de l'Ecole de Pigeon
- l'annulation d'une régie de recettes de ramassage scolaire datant de 1973 (!)
- l'attribution d'une subvention de 2500 € à l'office du tourisme pour son fonctionnement 2018.

L'occasion de rappeler que la taxe de séjour collectée en 2017 a été d'un montant de 70 496 € et que cette somme doit normalement être entièrement reversée à l'office de tourisme pour la réalisation d'actions de promotion. A vous de chercher l'erreur...

En questions diverses, Marc Guilliod est revenu sur l'agression de l'élu qui selon lui n'est que le reflet du malaise qui règne en mairie depuis le début du mandat de Thierry Abelli... ■

Dernière minute

Les travaux de la plage de Malendure (plan Océan) ont commencé... sur la base d'un projet vieux de 7 ans !



Débutée le 15 mai dernier, la première phase du plan Océan concerne essentiellement la refonte des parkings et la circulation des piétons dans la partie sud. Le chantier est prévue pour une durée de 2 ans et la dernière partie concernera la construction de nouveaux bâtiments pour accueillir les commerces dans un nouvel espace entièrement réaménagé.

Si l'on peut, bien sur, se réjouir du début de ces travaux annoncés depuis tant d'années, on peut également légitimement se poser la question sur la pertinence de conserver un projet établi il y a 7 ans et qui, du coup, ne tient pas forcément compte des évolutions des besoins, ni de l'accroissement constant de la fréquentation de la plage... Réponse dans quelques années !

Les sargasses

Pour agir, il faut comprendre...

Qui sont-elles ?

Le nom de sargasse vient du mot espagnol « sargazo » qui signifie varech et désignant tout ce que rejette la mer. Il existe plusieurs dizaines d'espèces de sargasses, qui font toutes partie des fucales. Qu'elles soient dérivantes ou fixées à un substrat, les sargasses sont dans tous les cas, maintenues en surface ou près de la surface par des flotteurs appelés « pneumatocystes » (sphères remplies d'un gaz produit par l'algue). Les sargasses qui arrivent sur nos côtes sont des algues pélagiques, c'est à dire qu'elles vivent en pleine mer, et ne sont donc pas accrochées à un substrat comme la plupart des algues que nous connaissons en mer Caraïbes. Ces sargasses sont représentées par 2 espèces : *Sargassum fluitans* et *Sargassum natans*. Leur couleur varie du jaunâtre au marron foncé lorsqu'elles échouent et séchent sur la plage.

D'où viennent-elles ?

Certaines Sargasses vivent parfois de manière exclusivement flottante, principalement dans la mer des Sargasses. La mer des Sargasses est une zone de l'océan Atlantique nord, dans laquelle la sargasse parvient à proliférer, bien que celle-ci soit très salée et la région pauvre en chlorophylle. C'est pourquoi certains la surnomme « jungle flottante » ou « désert flottant ». Mais les grands bancs d'algues qui s'échouent aux Antilles ne proviennent pas de la Mer des Sargasses mais du golfe de l'Amazonie.

Comment se reproduisent-elles ?

La plupart des Sargasses sont dites holopélagiques, c'est-à-dire qu'elles se développent à la surface de l'eau et que l'intégralité de leur cycle de vie se fait en pleine mer. Elles n'ont pas besoin de s'accrocher à un substrat dur. Leurs flotteurs maintiennent les frondes de sargasses en surface, renforçant leurs capacités de photosynthèse et de bio-productivité.

Beaucoup de sargasses ont une texture rugueuse et un mucus collant, qui les protège contre les ultraviolets solaires. C'est aussi ce mucus qui les rassemble en amas flottant, formant parfois des radeaux végétaux, solides, mais souples, adaptés aux mouvements de houle et aux forts courants marins.

Certaines Sargasses présentent des propriétés susceptibles d'en faire des espèces invasives, lorsqu'elles sont introduites dans de nouveaux biotopes. Elles possèdent une résistance, un taux de croissance rapide, un taux de reproduction élevé et une forte capacité de propagation végétative. Les morceaux hachés par les hélices redonnent de nouvelles algues d'une excellente aptitude à la dérive sur de longues distances.

Depuis quand et pourquoi sont-elles arrivées sur nos côtes ?

Depuis 2011, les Caraïbes font face à une prolifération massive et inhabituelle de sargasses. Ces proliférations seraient probablement dues à des apports de nutriments (phosphate, nitrate) causés par une agriculture et une déforestation intensive. De plus, la destruction de la mangrove à l'embouchure du fleuve Amazone, entraîne un relargage direct dans l'océan, conduisant ainsi à la création d'un écosystème favorable au développement des sargasses. Le phénomène des brumes du Sahara (poussières riches en fer et phosphates transportées par le vent) pourrait favoriser le développement de ces radeaux. Ces échouages massifs de Sargasses pélagiques sont généralisés sur tout le pourtour de l'Océan Atlantique tropical Nord. On les retrouve aux petites et grandes Antilles, sur les côtes de Guyane, du Brésil et d'Afrique de l'Ouest ainsi que sur le pourtour du Golfe du Mexique.



La nature étant bien faite, à quoi pourraient-elles servir ?

• Lorsqu'elles sont importantes, ces « forêts d'algues » dérivantes, constituent un habitat et un refuge pour plus d'une centaine d'invertébrés et de vertébrés marins, ainsi qu'une dizaine d'espèces endémiques qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

• La mer des Sargasses joue un rôle important dans la migration de l'anguille européenne et de l'anguille américaine. En effet, les larves de ces deux espèces s'y développent, ensuite se dirigent vers les côtes de l'Europe et de l'est de l'Amérique du Nord, puis y retournent pour pondre leurs oeufs.

• Les anciens témoignent qu'autrefois, les thons étaient très abondants dans « la mer herbeuse ». Certains pêcheurs feraient même des plaques de sargasses, leurs zones de pêche favorites à certaines périodes.

• Certaines espèces de Sargasses, appelées algues *Sargassum Tea*, sont cultivées et utilisées sous forme de poudre en phytothérapie, notamment par les herboristes chinois.

• Divers projets de valorisation des sargasses sont en cours :

- pour enrichir le compost par apport de potasse ; en effet la potasse favorise le

développement des végétaux et les rend plus résistants.

- comme source de bio fuels (bio fioul) ; sachant que les caractéristiques du fioul sont très proches de celles du gazole.

- comme source d'alginate dans l'industrie agro-alimentaire, où les alginates de certaines espèces d'algues sont utilisées pour leur pouvoir épaississant et gélifiant.

Quelques actions engagées :

• Lancement d'un programme de recherche visant à modéliser les échouages pour les anticiper et les gérer. Le comité d'orientation du programme de recherche a été installé le 13 octobre 2016 en Martinique.

• Les « Expéditions Sargasses » débutée du 19 juin au 13 juillet 2017, à bord du navire océanographique « ANTÉA », organisées par l'Université d'Aix-Marseille et l'Institut de Recherche et de Développement, avec le soutien de la Flotte océanographique française, de Monaco exploration, des Universités de Bretagne-Occidentale, des Antilles, du Brésil et d'Abidjan, pour faire des prélèvements et des analyses afin d'en savoir plus sur ces algues brunes.

• L'Agence Régionale de Santé a mis en place un programme de suivi, de veille et de mesures de gaz lié à la putréfaction des sargasses à terre ; dès que certaines valeurs seuils sont détectées, les collectivités sont alors averties afin de fermer la plage et de prendre en compte le risque pour les habitants vivant à proximité.

• La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ont réglementé le ramassage des sargasses sur les plages afin de limiter les dégâts morphologiques et biologiques. Les bulletins de veille hebdomadaires « tendance sargasses » actualisés, ainsi que la liste des sites d'épandage des sargasses sont consultables en ligne sur le site de la DEAL. ■



L'atelier KRÉYASYON AN NOU

Des femmes dynamiques et engagées...

Depuis 2015, l'atelier « KREYASYON AN NOU » de l'association Mélanjé Moun, dynamise la section de Monchy à Bouillante grâce aux activités de loisirs culturelles organisées sous la responsabilité de Mme Lucette LANARRE (photo ci-contre).

Rassemblant essentiellement des femmes venues de toutes les sections de Bouillante, quelquefois de Pointe Noire et Vieux Habitants, l'atelier « KREYASYON AN NOU », compte environ 35 membres, âgés en moyenne entre 40 et 73 ans.



Chaque mercredi les membres se rencontrent pour échanger des idées et confectionner des objets artisanaux et artistiques très originaux : peinture, broderie, crochet, panier en rotin, transformation d'objets de récupération. Elles organisent également des sorties découvertes (Mémorial ACTe, Jardin d'Eau, journée plage...), des foires aux gâteaux, des après-midi jeux, des fêtes d'anniversaire entre membres (tous les 2 mois). Elles partagent aussi leur savoir-faire avec les résidents de l'EHPAD de MANIOUKANI, à Petite Anse, à travers des ateliers d'activités manuelles.

Toujours animés de ce désir de générosité et de partage, les membres de « KREYASYON AN NOU » ont animé une après midi festive en l'honneur des « Gran Manman » habitant la section de Monchy. Accompagnées d'un orchestre, elles ont chanté, dansé, lu un poème et offert en cadeau une de leur création à chaque maman honorée. La population a aussi eu la chance de découvrir et apprécier leurs créations lors de l'exposition-vente organisée le 2^{ème} week-end du mois de juillet, dans la section (voir photo). La porte est toujours grande ouverte à toutes celles qui veulent échanger et partager dans une ambiance conviviale et chaleureuse... ■



ASSOCIATION

Poirier An Mouvman

Du nouveau dans le paysage associatif Bouillantais



Le mercredi 11 juillet 2018, et après l'organisation d'un week-end d'animations « les Desmarais Days » du 29 au 30 juin (jeux traditionnels, initiation musicale, conférences débats, jeux d'orientation, projection de film, kannari kontré) parrainé par le Balan Bouillantais, les habitants de la résidence Les Poiriers de Desmarais ont décidé de se regrouper en association. Dénommée APAM « Poirier An Mouvman », elle est présidée par Edward Lamaille et Sophia Sellin. Après plus de 25 ans d'existence, une dynamique nouvelle souhaite s'installer durablement dans cette section très peuplée de Bouillante. ■

EDUCATION

Quel avenir pour l'école de Village ?

A son arrivée au poste de Maire en 1954, Mr Raymond Guillod, instituteur engagé, puis directeur d'école, a décidé d'implanter une école dans chaque quartier de Bouillante, afin de faciliter l'accès à l'enseignement et aux savoirs au plus grand nombre d'enfants, avec pour objectif principal l'émancipation intellectuelle des petits bouillantais.

L'école primaire de Village fut parmi celle à avoir vu s'épanouir et réussir bon nombre d'enfants des sections de Village et de Monchy. En ce temps-là, la localisation de la section et les difficultés de locomotion étaient un réel frein pour permettre aux enfants d'aller à l'école du bourg. La nécessité d'une école à proximité était alors évidente.



Ainsi, plusieurs générations ont eu la chance de profiter des avantages de l'école à deux pas de chez eux : plus de temps de sommeil, aller à l'école avec ses cousins et ses voisins, déjeuner à la maison pour certains, rentrer seul de l'école, faire récupérer les enfants par un parent ou un voisin, être informé des leçons par un voisin en cas d'absence, bénéficier de la tolérance des enseignants qui connaissaient l'environnement familial...



Mais aujourd'hui, les choses ont changé et on s'interroge sur le devenir de cette école qui se vide d'année en année. Au meilleur de son fonctionnement, l'établissement comptait 3 classes en Maternelle et 5 classes au Primaire, soit plus de 180 élèves et deux classes pour chaque niveau. Depuis quelques années, les réformes gouvernementales ont chamboulé le rythme scolaire et les classes à plusieurs niveaux sont apparues. Malgré la complexité et les efforts en organisation que cela impliquait, les équipes pédagogiques se sont adaptées. Malheureusement, on ne s'y retrouve plus dans ces réorganisations perpétuelles de la vie scolaire de nos enfants. C'est ainsi que l'école de Village se retrouve entraînée dans un renouvellement permanent de son personnel éducatif.

Il semble qu'il n'y ait plus de cohésion dans cet établissement qui change chaque année de direction et d'équipe enseignante, favorisant ainsi des relations conflictuelles au sein des équipes pédagogiques et avec les parents d'élèves. En 2017, l'établissement comptait une seule classe en maternelle et seulement trois classes au primaire, soit à peine 80 élèves ; à la rentrée 2018, sa population scolaire devrait encore diminuer. C'est donc plus de 100 élèves, soit près de 60% de perte d'effectif en 10 ans. Il est vrai que la mobilité des habitants n'est plus la même et que pour de multiples raisons, plusieurs d'entre eux ont été contraints de s'installer ailleurs. Cependant, beaucoup d'enfants continuent d'habiter à proximité de l'école, mais n'y sont pas scolarisés. L'école de Village se meurt, car une école sans enfant c'est une école sans âme...

Nous nous accordons tous à dire qu'il faudrait que cette école continue à vivre, mais ne faudrait-il pas qu'enfin tous les acteurs concernés (la municipalité, les équipes pédagogiques et les parents) parlent d'une même voix et décident ensemble d'agir consciencieusement, en remettant notre jeunesse au cœur de nos préoccupations ? ■

Dernière minute : après la rentrée 2018, l'école de Village compte désormais moins de 60 élèves répartis sur 3 classes de triple niveaux (1 maternelle, 1 CP/CE1/CE2 et 1 CE2/CMI/CM2)



Des routes en souffrance...

Depuis la création de «Routes de Guadeloupe» en 2007, l'entretien du réseau routier est surveillé de près, certains ayant craint une dégradation des conditions de circulation. Onze ans plus tard, et sans tenir compte de l'accroissement du parc automobile, nous circulons toujours et certainement pas plus mal qu'avant.

Sur Bouillante, la Région a surtout en charge la route nationale. Après les travaux d'élargissement liés au stationnement dans les environs de Malendure-Pigeon, on voit aujourd'hui aménagés les bas-côtés au Nord de Malendure, et entre Village et Monchy, ainsi qu'un trottoir à Monchy. Ces travaux sont importants tant pour la sécurité des piétons que celle des automobilistes.



Qu'en est-il des voies à la charge de la commune ?

A ce jour, il existe encore de nombreux accès ayant le statut de chemins communaux qui ne sont pas viabilisés ou pas entretenus. Non seulement la circulation y est difficile, voire impossible par mauvais temps, mais elle est particulièrement dommageable pour les véhicules.

De plus, cette situation (de non-viabilisation) entraîne la non distribution d'eau avec la prolifération de tuyaux individuels qui finissent toujours par fuir (l'électricité et le téléphone dépendent du Symeg et de France Télécom), pas de distribution de courrier, et pas de ramassage des ordures alors que la plupart des poubelles collectives ont disparu.

On attendrait de la commune la même attention pour ses concitoyens que celle apportée par la Région, mais surtout, il y a là une injustice sociale inadmissible du fait de la différence d'accès aux services de la collectivité... qui ne se traduit pas par une différence de fiscalisation !

On demande alors à quoi servent nos impôts...■

La Région Guadeloupe et La Route du Rhum renouvellent leur partenariat

Depuis quelques années, d'autres destinations aimeraient bénéficier de ce que cette course au large apporte en termes d'image et ils multiplient les propositions envers les organisateurs. La Région Guadeloupe entend bien conserver ce qu'elle considère comme « un vecteur exceptionnel de promotion des atouts naturels, culturels, économiques, et sportifs de nos îles ». Aussi en a-t-elle pris les moyens.

A l'occasion du 2nd comité de pilotage de la Route du Rhum-Destination Guadeloupe, Ary Chalus a formalisé avec la société organisatrice (OC Sport – Penduick, propriétaire de la Course), un partenariat durable : la Collectivité régionale a renouvelé son engagement au titre de partenaire majeur exclusif. Certes, il a fallu mettre quelques millions d'euros sur la table, mais le jeu en vaut la chandelle, ne serait-ce qu'en raison des retombées médiatiques majeures de cet événement.



Mais il y a d'autres retombées, notamment en termes de relations économiques. Ainsi, à la mi-mars, Patrick Vial-Collet, président de la CCI des Îles de Guadeloupe, et Pierrick Auvray, président de la délégation malouine de la CCI d'Ille-et-Vilaine, ont signé une convention pour renforcer les liens entre leurs deux chambres consulaires à l'approche de la Route du rhum. L'accord conclu prévoit de favoriser la promotion des produits guadeloupéens (rhum, bananes, café, condiments, etc.) auprès des professionnels bretons des cafés, hôtels, restaurants et des grossistes et inversement, et pas uniquement au moment de la course transatlantique.

Une course mythique tous les 4 ans au départ de St Malo – arrivée à Pointe à Pitre, 3542 Miles à parcourir.

Cette année, la 11^{ème} édition de cette Transatlantique en solitaire, ouverte aux multicoques et monocoques, est aussi celle du 40^{ème} anniversaire. Le départ est prévu le dimanche 4 novembre à 14h à Saint-Malo et la nouveauté de cette édition est que l'arrivée sera désormais jugée devant le Mémorial ACTE. Un rendez-vous exceptionnel à ne pas manquer, d'autant qu'il est assez facile de voir les bateaux évoluer le long de la Côte sous le vent depuis l'un des nombreux points de vue de notre commune.

PUBLICITÉ

L'ATRIUM CLUB

NOUVEAU !

TOUS LES VENDREDIS & SAMEDIS SOIRS

RESTO BAR DANCING

19H > 2H

Consultez la programmation en ligne sur : www.atrium.gp et f Atrium

CPN CARRIÈRE POPULAIRE NORMANDE
Fabricant d'ossature métallique

Construire en

Ossature métallique

La construction numérique du futur

www.cpnfwl.com

0590 95 41 31 | 1178 rue de l'industrie | ZAC de Géry
0690 36 52 01 | Jarry, BAIE-MAHAULT | VIEUX-HABITANTS